



Fonction differente contrat initial

Par **LACOLOMBE_old**, le **05/08/2007** à **20:31**

bonjours employer depuis 7 ans dans une entreprise agro alimentaire comme ouvriere on ma proposer un poste de secretaire dans l entreprise je l ai accepté mais ceci est un remplacement depuis deux ans maintenant un coup ouvriere un coup secretaire sans changement de statut mon employeur a t il le droit? de plus il me deplace de mon lieu de travail habituel a t il le droit aussi?